

A. Tenue vestimentaire & cartable



Polo ou chemise*
blanc uni et sans motif
*vêtement avec col



Pantalon, jupe, robe,
bermuda ou short
bleu marine uni et
sans motif



Pull, gilet ou cardigan
bleu marine uni et sans motif
ou pull CSPU (via APSchool)

- ✓ Chaussettes, bas trois-quarts ou collant, de couleur blanche ou bleu marine.
- ✓ Chaussures classiques et sobres de couleur unie (noire, brune, bleu marine ou blanche)
- ✓ Coupe de cheveux sobre et classique.
- ✓ Tenue vestimentaire propre et soignée.

Ne sont pas autorisés : jeans, legging seul, casquettes, foulards, gel dans les cheveux.

L'équipe éducative est seule juge de la correction et de la tenue des élèves.
La direction tranchera en cas de litige et, le cas échéant, refusera à l'élève l'accès à l'établissement.

Afin de préserver au mieux les manuels, classeurs et cahiers, les élèves doivent disposer d'un cartable classique avec armature rigide.
Les sacs à dos et cartables à roulettes ne sont pas autorisés.